

## COORDINATION DE L'ACTION PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTALE

1<sup>er</sup> degré**COMMISSION PEDAGOGIQUE SECURITE****1. Composition du groupe (13 membres)**

Pilote(s) : MORIN Céline, IEN Vallet

Nom	Prénom	Grade	Moniteur 1ers secours	Lieu d'exercice	Statut
<b>ADRIEN</b>	<b>Evelyne</b>	CPC	non	IEN Nantes IV	Membre permanent
<b>BROISSAND</b>	<b>Mathieu</b>	CPD	non	DSDEN 44	Membre permanent
<b>BOUCARD</b>	<b>Sylvain</b>	CPC	non	IEN St Philbert de Grandlieu	Membre permanent
<b>CORGNET</b>	<b>Gaëlle</b>	Formatrice sécurité	oui	DSDEN 44	Membre permanent
<b>DONOT</b>	<b>Nathalie</b>	CPC	oui	IEN Rezé-Vertou	Membre permanent
<b>EVAIN</b>	<b>Sophie</b>	CPC	non	IEN Pontchâteau	Membre permanent
<b>GALLIER</b>	<b>Agnès</b>	CPC	non	IEN Bouguenais	Membre permanent
<b>HOUSSAIS</b>	<b>Catherine</b>	CPC	oui	IEN Nantes III	Membre permanent
<b>HOWARD</b>	<b>Nathalie</b>	CPC	non	IEN Guérande-Herbignac	Membre permanent
<b>KUENTZ</b>	<b>Christophe</b>	CPC	oui	IEN St Brévin-les-Pins	Membre permanent
<b>MORIN</b>	<b>Céline</b>	IEN	non	IEN Vallet	Membre permanent
<b>RESTOUEIX</b>	<b>Guillaume</b>	CPC	non	IEN Saint-Nazaire Ouest	Membre permanent
<b>ROBIN-POIGNART</b>	<b>Karine</b>	CPC	non	IEN Saint-Nazaire Est	Membre permanent
<b>TALON</b>	<b>Emmanuelle</b>	CPC	non	IEN Saint Sébastien	Membre permanent

Liste des référents sûreté de secteur :

- Nantes : Catherine HOUSSAIS
- Estuaire : Christophe KUENTZ
- Sud Loire : Emmanuelle TALON
- Nord Loire :

*Il est possible que d'autres personnes intègrent la commission en cours d'année*

## 2. Plan d'action et calendrier

Intitulé	Objectifs et actions	
<b>COMMISSION PEDAGOGIQUE SECURITE</b>	<b>Actualiser les ressources institutionnelles et pédagogiques en lien avec la sécurité dans les écoles (locaux, surveillance des élèves, Risques majeurs, Incendie)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux d'inventaire et de mise à jour des documents existants et disponibles pour les circonscriptions et les écoles.</li> <li>Aide à l'élaboration de PPMS et du DUERP dans les écoles à profil particulier.</li> </ul>
	<b>Poursuivre et coordonner les actions engagées avec les services et les partenaires locaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>APER : Prévention routière et SRAV</li> <li>Risques Incendie : SDIS 44</li> <li>Risques Majeurs : IFFORME, Nantes Métropole</li> <li>Formation des personnels services civiques (SDIS 44)</li> <li>Correspondants sécurité : police ou gendarmerie</li> <li>Services académiques et départementaux</li> </ul>
	<b>Former les enseignants dans les circonscriptions aux gestes de premiers secours et favoriser la mise en œuvre d'un parcours d'éducation à la sécurité</b>	Conception et mise en œuvre des modules de formation <ul style="list-style-type: none"> <li>Un module hybride « Parcours d'éducation à la sécurité de la PS au collège » - 12h x 4 sessions (bassins Nord et Estuaire)</li> <li>Un module hybride « Formation diplômante PSC1 » - 12h x 2 sessions (bassins Nantes et Sud Loire)</li> <li>Un module de « Révision des gestes de premiers secours » - 12h x 2 sessions (bassins Nantes et Sud Loire)</li> </ul>
	<b>Accompagner et former les Conseillers pédagogiques – assistants de prévention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 demi-journée de formation sur le rôle du CPC chargé du dossier sécurité, les dimensions du dossier sécurité et leur déclinaison pédagogique</li> <li>2 journées de formation (initiale et continue) organisées par le rectorat à destination des assistants de prévention</li> </ul>
	<b>Accompagner les directeurs dans l'application des mesures de sécurité au sein de leur école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation initiale, faisant-fonction et formation continue : textes réglementaires - contenus et mise en œuvre – partenariats – réglementation sorties scolaires</li> </ul>

### Calendrier des réunions

Dates	lieux
12/11/2021 de 9h30 à 16h30	DSDEN Saint Nazaire
03/03/2022 de 9h30 à 16h30	DSDEN Jonelière
26/04/2022 de 9h30 à 16h30	Salle Erdre – DSDEN Margueritte
30/06/2022 de 9h30 à 16h30	Site en lien avec la sécurité (à déterminer)

### Principes :

- Les commissions sont pluri catégorielles. (IEN, IAIPR, Conseillers, PEMF etc...)
- Le compte rendu et la diffusion des travaux sont laissés à l'appréciation des membres de la commission.
- Les travaux en commissions peuvent faire l'objet de présentations courtes en conseil des IEN ou de présentations plus longues à visée formative en collège des inspecteurs.
- Les commissions se réunissent trois ou quatre fois dans l'année.
- Une feuille d'émargement est établie lors de chaque réunion et adressée au service DRH pour attribution des remboursements de frais de déplacement.
- Les lieux sont précisés dès l'établissement de la fiche en début d'année pour permettre au service financier d'évaluer le coût de certains déplacements.